

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION n° 2023/049

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Le 9 mars 2023 à 14h30 dans les locaux de la CCI Bourgogne Franche-Comté à Besançon

Sous la présidence de M. Thierry BUATOIS

Membres présents :

M. ALBIZATI - M. ANDRE - MME BAEKE - MME BAUDIN - M. BUATOIS - MME CARTIER - M. CHEVRIER -
M. CHOPLAIN - M. DEROIN - M. DEVAUX - M. GAUTHERON - MME GAUTHIER - M. GUERDER - M. MANDRAY -
M. PARIZON - M. PENNEQUIN - MME PUIG - M. RICHARD - M. ROCARD - M. ROUBALLAY - MME WAGNER

Membres excusés : (ayant donné pouvoir)

M. ARNAUD - M. BEZEUX - M. BOUDET - MME BRATIGNY - MME BRUNAUD - M. CADEVILLE - M. CURTIT -
M. DESARMENIEN - M. GARNERONE - M. GIRARDOT - M. HAMOUDI - MME MICHEL - M. PETAMENT -
M. PETITJEAN - M. QUIVOGNE - M. THIEBAUD - M. TOURNIER - M. ZOBERI

Membres excusés :

M. CELLARD DU SORDET - MME CLERC - M. DENIS - M. DONATONI - M. FERRARI - M. FICHERE - MME HUE -
MME LECOMTE - M. LEJEUNE - MME PIRALLA - MME PISTOIA - MME RAMISSE - M. SIFFERLIN -
MME TENERAND - MME THUEL - MME TOITOT-MICHELIN

Poste de Conseiller Photovoltaïque et Énergies Renouvelables**Descriptif****1. Contexte et enjeux**

Depuis 2019, les CCI de Bourgogne Franche-Comté, via leur programme d'actions « PERF' » soutenu par la Région et l'ADEME, accompagnent plus de 500 entreprises de la Région sur les thématiques des déchets, l'économie circulaire, ainsi que la transition énergétique.

Les travaux sur les Schémas Sectoriels validés en AG de juillet 2022 ont rappelé que la transition énergétique et environnementale constitue toujours un enjeu crucial et décisif pour tous les acteurs économiques de la région.

Les Diagnostics énergétiques, soutenus par l'ADEME, ont eu un grand succès en 2022 (plus de 40 diagnostics réalisés avec un Bureau d'Études Thermique) et répondent aux besoins des entreprises en lien avec la crise énergétique.

Les CCI reçoivent de nombreuses demandes d'entreprises sur les aides et les opportunités d'EnR, notamment Photovoltaïque.

2. Objectifs et rôle du conseiller Photovoltaïque

Lors de récents contacts, les services de l'ADEME proposent de financer une partie d'un poste de conseiller photovoltaïque à l'échelle de la région.

Cette mission en CDD aura pour objectif de sensibiliser et accompagner les entreprises de notre région vers les énergies renouvelables et notamment l'énergie photovoltaïque.



Les missions de ce conseiller « Photovoltaïque » pourrait être les suivantes :

- Actions de sensibilisation et de promotion des énergies renouvelables Photovoltaïque (PV) : réunions, webinaires, SVP tel ou mail, ...
- Réaliser des pré-études d'opportunité couplées à une réflexion portant sur la maîtrise de l'énergie (en lien avec les Conseillers environnement des CCI)
- Conseiller techniquement et financièrement les entreprises industrielles ou commerciales sur leurs projets et les accompagner à chaque étape du projet (cahiers des charges d'études de faisabilité, montage du dossier, suivi exploitation des installations EnR ...).

CT TB.

3. Durée du programme

Le programme d'une durée de 36 mois débutera au printemps 2023.

4. Budget

Subvention sollicitée ADEME BFC : 135 k€ sur 3 ans (sur la base de 40 k€ / ETP / an, et financement de 100 % des charges externes)

Autofinancement : 60 k€ sur 3 ans

	Budget CCIR	Budget CCI MDB	Budget CCI SD	Budget CCI 39	Budget CCI 58	Budget CCI 89	Budget CCI 90	Total Budget Projet
Achats / charges externes / autres services extérieurs	15 000	-	-	-	-	-	-	15 000
Charges de personnel (Brut + Impôts & taxes + Charges Patronales)	18 000	36 000	36 000	23 400	21 600	23 400	21 600	180 000
MONTANT DE SUBVENTION PAR CCIR/CCIT	27 000	24 000	24 000	15 600	14 400	15 600	14 400	135 000
AUTOFINANCEMENT	6 000	12 000	12 000	7 800	7 200	7 800	7 200	60 000
% autofinancement	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	
% affectation par CCIR/CCIT Masse salariale CDD	10%	20%	20%	13%	12%	13%	12%	100%

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté réunie le 9 mars 2023, après avis du Bureau,

AUTORISE le Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté à solliciter une subvention de 135 k€ à l'ADEME pour financer une partie d'un poste de conseiller Photovoltaïque et Énergies renouvelables.

L'Assemblée Générale régulièrement réunie le 9 mars 2023, sur proposition du Président BUATOIS, adopte cette délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de votants : 39

Vote pour : 39

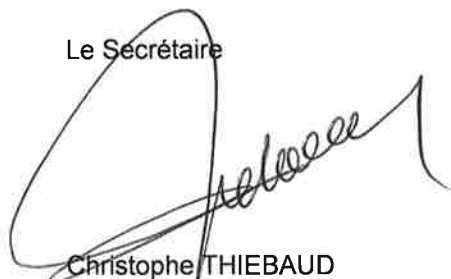
Vote contre : 0

Abstention : 0

Dijon, le 9 mars 2023

Certifié conforme

Le Secrétaire


Christophe THIEBAUD



Le Président


Thierry BUATOIS